

DOMAINE ENFANCE / ANIMATION

* Missions sur le département au sein des établissements de la fonction publique territoriale (mairies et intercommunalités en structures scolaires et multi accueil)

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)

- Assister et accompagner l'enseignant pour la réception, l'animation des activités pédagogiques et l'hygiène des enfants
- Préparer et mettre en état la propreté des locaux scolaires et du matériel
- Surveiller les enfants sur le temps périscolaire (repas du midi et garderie)
- Occasionnellement accueillir avec l'enseignant des parents ou responsables légaux
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Accompagner les enfants à la sieste

AGENT PERISCOLAIRE POLYVALENT

- Surveiller les enfants sur le temps périscolaire : temps du midi (éventuellement participer au service des repas) et garderie du matin et du soir et sur le temps TAP
- Accompagner les enfants sur les différents trajets du quotidien
- Entretenir les bâtiments communaux : savoir appliquer le protocole d'entretien de la structure



RESPONSABLE ENFANCE JEUNESSE

- Concevoir et organiser les projets pédagogiques du service
- Gérer la partie administrative et financière (CEJ, PEDT,...)
- Animer et piloter l'équipe (gestion des plannings des agents)
- Encadrer les activités si nécessaire
- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Gérer les relations avec les familles, les élus,

ANIMATEUR

- Participer à la mise en place des projets communaux
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Gérer l'encadrement et mettre en œuvre un programme d'animation jeunesse sur les temps périscolaires et extra scolaires
- Gérer les relations avec les familles et le service jeunesse si nécessaire

PROFIL ET COMPETENCES

- Disponibilité, autonomie et capacités d'adaptation, sens de l'organisation, aptitude à travailler seul ou en équipe, esprit d'initiative
- Mobilité : Permis B + véhicule exigés (indemnisation des trajets)
- Expérience en collectivité territoriale souhaitée
- Niveau d'études : de CAP/BEP à Bac+5 selon le niveau de responsabilités dans les domaines de la petite enfance, de l'animation ou du service à la personne exigé (BAFA exigé pour les postes d'animation)